



## COMMUNIQUE DE PRESSE 30 novembre 2017

### **« Rendez-vous thématiques » : l'AIST 84 invite ses adhérents à une réunion d'information sur l'évolution de la réglementation de la santé au travail.**

**Service de Santé au Travail Interentreprises, l'Association Interentreprises pour la Santé au Travail du Vaucluse (AIST 84), invite ses adhérents à une réunion d'information dédiée à l'évolution de la réglementation de la santé au travail. Animée par Maître Olivier Baglio, titulaire d'un DEA « Droit du Travail et de la Santé », et Dr Pierre Cornut, médecin du travail à l'AIST 84, cette réunion a pour objectif d'apporter un éclairage à la fois médical et juridique sur les nouvelles modalités de surveillance de l'état de santé des salariés et les services proposés par l'AIST 84.**

L'article 102 de la loi du 8 août 2016, dite « loi Travail », et le décret 2016-1908 relatif à « la modernisation de la médecine du travail » ont modifié le cadre juridique des Services de Santé au Travail Interentreprises. Applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les modalités de surveillance de l'état de santé des salariés ont évolué pour s'adapter à la fois au monde du travail et à la situation de chaque salarié.

Mercredi 6 décembre, une quatre-vingtaine de chefs d'entreprises et de responsables en ressources humaines du territoire participeront à un « rendez-thématique » dédié à l'évolution de la réglementation de la santé au travail.

La surveillance de l'état de santé a évolué mais vous ne comprenez pas le dispositif ? Quel type de visite pour quel salarié ? Pourquoi les visites s'espacent-elles ? Quelles prestations attendre de votre service de santé au travail ?

Animée par Maître Olivier Baglio, titulaire d'un DEA « Droit du Travail et de la Santé », et Dr Pierre Cornut, médecin du travail à l'AIST 84, cette réunion d'information permettra d'aborder ces questions et d'y apporter un éclairage médical et juridique.

Lieux d'échanges, les « rendez-vous thématiques » viennent en complément des « matinées de la prévention ». Ils permettent aux chefs d'entreprises de partager sur leurs problématiques de santé et sécurité au travail et d'échanger des bonnes pratiques. Retrouvez notre programme 2018, à paraître prochainement sur notre site [www.aist84.fr](http://www.aist84.fr)

Si la surveillance de l'état de santé est la mission la plus connue, le rôle de l'AIST 84 ne s'arrête pas là. Ses spécialistes agissent selon une stratégie globale de prévention. Ils conseillent et accompagnent leurs adhérents dans la mise en place de mesures de prévention à travers des actions collectives inter et intra-entreprises dans le but de préserver leur santé physique et mentale, d'améliorer leurs conditions de travail et de développer une culture de prévention.

#### Contacts :

Yann Le Cam – Directeur  
06.25.53.03.47  
[y.lecam@aist84.fr](mailto:y.lecam@aist84.fr)

Lola Jehlen – Chargée de communication  
07.71.92.92.72  
[l.jehlen@aist84.fr](mailto:l.jehlen@aist84.fr)

Site web : [www.aist84.fr](http://www.aist84.fr)

[facebook](#)